



Conseil de sécurité

CS/8596

Département de l'information • Service des informations et des accreditations • New York

Conseil de sécurité

5337^e séance – après-midi

**CONSEIL: À LA VEILLE DU DÉLAI FIXÉ PAR LA FEUILLE DE ROUTE POUR UN
RÈGLEMENT DU CONFLIT ISRAËLO-PALESTINIEN, LES PARTIES DOIVENT
RÉFLÉCHIR AU RESPECT DE LEURS ENGAGEMENTS**

Le Secrétaire général adjoint aux affaires politiques, qui s'était adressé au Conseil le 30 novembre dernier, est revenu aujourd'hui rendre compte de l'évolution de la situation au Moyen-Orient, dix jours avant le délai fixé par la Feuille de route du Quatuor pour un règlement global du conflit israélo-palestinien. Après avoir expliqué pourquoi ce délai ne sera pas respecté, Ibrahim Gambari a souligné que la Feuille de route demeure le cadre agréé pour la réalisation d'une paix juste et durable.

Pour lui, les parties devraient saisir ce moment pour réfléchir aux mesures à prendre pour mettre en œuvre leurs engagements. Durant cette période préélectorale délicate, a estimé le Secrétaire général adjoint, il est essentiel de répondre par des actions politiques, économiques, sécuritaires et sociales concrètes aux forces de la violence et du désespoir. Après avoir décrit la situation dans le territoire palestinien occupé et en Israël, le Secrétaire général adjoint a évoqué l'évolution des choses au Liban.

LA SITUATION AU MOYEN-ORIENT, Y COMPRIS LA QUESTION PALESTINIENNE

Exposé

Dans son intervention, le Secrétaire général adjoint aux affaires politiques, M. IBRAHIM GAMBARI, a attiré l'attention du Conseil sur les mesures qui ont été prises récemment pour mettre en œuvre l'Accord sur l'accès et la libre circulation des personnes, signé entre Israël et l'Autorité palestinienne. Il a néanmoins regretté que la violence ait continué, dans le territoire palestinien occupé, en Israël et au Liban. Dans les semaines à venir, les parties devront travailler à un retour au calme, a-t-il dit avant de faire part des résultats de la réunion du Comité de liaison *ad hoc* qui s'est tenue à Londres le 14 décembre dernier, sur la situation économique, fiscale et humanitaire dans le territoire palestinien occupé. Il s'est également agi d'évaluer les progrès dans la réforme de l'Autorité palestinienne.

La réunion, a indiqué le Secrétaire général adjoint, a adopté une structure des donateurs révisée qui renforce le rôle de l'Autorité palestinienne. La nécessité pour l'Autorité palestinienne d'adhérer à l'ordre du jour de la réforme et de rétablir une discipline fiscale a été au centre de la réunion. Selon les chiffres du Fonds monétaire international, le déficit de l'Autorité palestinienne est passé, au cours de l'année dernière, de 14 à 17% du produit national brut (PNB), et atteindra 19% du PNB en 2006. Les donateurs ont donc

convenu de la nécessité pour l'Autorité palestinienne de mettre en œuvre un plan de stabilisation à moyen terme, au risque de ne pouvoir assurer le paiement des salaires en décembre.

Les Nations Unies ont fait état de trois tendances socioéconomiques qui ont émergé en 2005. Il s'agit de l'augmentation des taux de pauvreté, de l'élargissement du fossé entre riches et pauvres; et de l'accentuation des disparités géographiques. Le Comité de liaison ad hoc a envisagé la convocation, au premier trimestre 2006, d'une conférence d'annonces de contributions pour mobiliser les 3 milliards de dollars, jugés nécessaires lors du Sommet du G-8 en octobre dernier.

Les restrictions imposées à la circulation des biens et des personnes constituent le principal obstacle à la croissance économique du territoire palestinien, a indiqué la Banque mondiale, en soulignant ainsi l'importance de l'Accord sur l'accès et la libre circulation de personnes. Aussi, le point de passage de Rafah est-il ouvert depuis le 26 novembre et celui de Karni, depuis le 15 novembre. Les deux parties doivent continuer de faire des efforts pour s'assurer que les exportations agricoles demeurent la priorité. Malgré les efforts concertés des États-Unis et de l'Envoyé spécial du Quatuor, le passage des convois entre Gaza et la Cisjordanie demeure suspendu. Par ailleurs, des discussions sont en cours entre Israël et les États-Unis pour élaborer un plan visant à réduire les obstacles à la circulation en Cisjordanie.

Énumérant les actes de violence qui ont eu lieu depuis le 30 novembre dernier, dont l'attentat terroriste à Netanya, le Secrétaire général adjoint a, tout en reconnaissant le droit d'Israël de se défendre, noté la mort de civils d'innocents durant ces opérations. Entre-temps, la situation en matière de sécurité a empiré dans le territoire palestinien occupé, soulignant la nécessité pour l'Autorité de poursuivre avec détermination la réforme de son secteur de la sécurité. L'Autorité a d'ailleurs publié un premier projet et la question de sécurité devrait figurer dans le Plan de développement à moyen terme.

Le Secrétaire général adjoint a poursuivi son intervention en rendant compte de l'implantation toujours en cours de colonies de peuplement en Cisjordanie. Il a ensuite indiqué que le cinquième et dernier cycle des élections sera organisé au début de l'année 2006, soit après les élections législatives du 25 janvier dont les préparatifs ont été compromis par des incidents violents.

Concernant la situation au Liban, M. Gambari a estimé que l'assassinat de Gebran Tueni et de trois autres personnes perpétré le 12 décembre dernier constituait une nouvelle tentative de compromettre la stabilité et l'indépendance du Liban. Il a indiqué que le Secrétariat travaillait activement pour mettre en œuvre les dispositions de la résolution 1644 du Conseil de sécurité, qui vise à mettre en place un tribunal à caractère international pour juger les responsables de l'assassinat de Rafik Hariri, à proroger l'assistance technique fournie aux autorités libanaises par la Commission d'enquête internationale indépendante et à en accroître la portée des enquêtes. Le Secrétaire général adjoint aux affaires politiques a indiqué que la promotion de la stabilité au Liban constituait une part essentielle des efforts visant à atteindre la paix au Moyen-Orient, signalant que le Coordonnateur spécial pour le processus de paix au Moyen-Orient, Alvaro de Soto, s'était rendu récemment au Liban en vue de souligner le besoin d'améliorer la situation le long de la Ligne bleue. M. de Soto a également eu des discussions avec Israël à cet égard, a précisé M. Gambari. Il a observé que la situation le long de la Ligne bleue était restée tendue mais calme au cours de la période considérée, et a souligné l'importance que le Gouvernement libanais étende son contrôle à l'ensemble de son territoire, en particulier dans le sud. Depuis son dernier exposé au Conseil de sécurité le 30 novembre dernier, 19 violations de l'espace aérien libanais ont été commises par Israël, a signalé M. Gambari, exhortant les autorités israéliennes à mettre un terme à ces survols et demandant à l'ensemble des parties de respecter la Ligne bleue dans son intégralité.

Se livrant ensuite à une série d'observations, le Secrétaire général adjoint aux affaires politiques a fait remarquer que nous ne sommes qu'à dix jours de l'objectif de règlement global et définitif du conflit israélo-palestinien, fixé dans la Feuille de route. S'il a indiqué que cette date limite ne pouvait être respectée, M. Gambari a néanmoins rappelé que la Feuille de route restait le cadre privilégié en vue d'atteindre une paix juste et durable au Moyen-Orient. Cette échéance constitue cependant l'occasion pour l'ensemble des parties de se pencher sur ce qu'elles peuvent faire pour honorer les obligations qui leur incombent selon la Feuille de route, afin que des progrès réels soient accomplis en vue d'atteindre l'objectif

de deux États, Israël et un État palestinien indépendant, viable et démocratique, vivant côte à côte dans la paix et la sécurité, au sein de frontières sûres et reconnues. Au cours de cette période préélectorale, il faut répondre aux forces de la violence et du désespoir par des actions concrètes, qu'elles soient politiques, économiques, sécuritaires et sociales, a estimé M. Gambari.

Par ailleurs, le Secrétaire général adjoint aux affaires politiques s'est déclaré préoccupé de l'incapacité de l'Autorité palestinienne à contrôler son territoire. Il a également estimé que la politique d'expansion d'Israël et la construction de la barrière de séparation sapait non seulement les efforts des dirigeants palestiniens qui cherchent à être élus sur un programme de négociations pacifiques avec Israël, mais sapait aussi les efforts visant à aboutir à une solution viable de deux États, avec le territoire contigu de Cisjordanie comprenant Jérusalem-Est, et des points de passage significatifs entre la Cisjordanie et la bande de Gaza.

* * * * *

À l'intention des organes d'information • Document non officiel